



LES DIMENSIONS ÉCONOMIQUES : GESTION DU RISQUE  
FINANCIER

INTÉGRATION  
CONTRAT DE PRODUCTION  
SERVICES CONNEXES

BAPE Montréal

Jeudi 7 Novembre 2002

Par Yvan Lacroix

Directeur Général AQINAC

## PRÉSENTATION DE L'AQINAC

L'AQINAC regroupe environ deux cent (200) membres. Notre association fournit en intrants et en services tous les producteurs impliqués dans les différentes productions animales du Québec.

En plus de la nutrition animale, nos membres offrent une multitude de produits et de services-conseils appuyés sur des techniques de pointe, qu'on regroupe principalement sous les compétences et activités suivantes : institutions financières, firmes comptables et légales, agronomes, technologues, vétérinaires, ingénieurs, informaticiens, nutritionnistes, généticiens, couvoirs, éleveurs à grains dans les ports et en régions, assurances, laboratoires, équipements de ferme et de meunerie, évaluateurs de tous genres, centres d'insémination, et bien d'autres.

L'AQINAC a pour mission de répondre aux exigences des consommateurs et de la société en matière de sécurité alimentaire, d'environnement, de qualité, de conditions d'élevage et de retombées économiques et de contribuer par son dynamisme, au développement de sa clientèle-producteur, de ses productions, de ses technologies et à l'économie, et ce, en harmonie avec les principes de cohabitation.

## CONTEXE DE DÉVELOPPEMENT

Au cours des dernières décennies, le secteur de la production a répondu avec succès à trois attentes exprimées par les consommateurs : soit la qualité des aliments, la sécurité alimentaire et les bas prix. Les producteurs ont alors produit en quantité des aliments salubres et ont accru la dimension des « entreprises agricoles » de façon à diminuer le coût de la main-d'œuvre et permettre sa spécialisation.

Aujourd'hui, les consommateurs et les citoyens expriment en plus grand nombre de nouvelles attentes au monde agricole. Ces nouvelles attentes, en plus de s'adresser souvent à l'ensemble de la filière, touchent maintenant plus de champs d'activités tels que la sécurité alimentaire, l'environnement, le développement des marchés, la

compétitivité, l'acceptabilité sociale et influencent de façon sans précédent le développement de l'agroalimentaire. Pour les membres de l'AQINAC, les réponses aux attentes envers l'agroalimentaire reposent en grande partie sur la capacité d'adaptation des gestionnaires d'entreprise.

Enfin, rappelons que la production s'est développée dans un contexte environnemental réglementé de trois règlements consécutifs.

## PORTRAIT DE L'INTÉGRATION AU QUÉBEC

D'abord, l'intégration n'est pas un modèle de production c'est plutôt une structure juridique d'entreprise. De ce côté, il existe au Québec trois types de structures juridiques d'entreprise agricole soit : la ferme autonome, la ferme associée et la ferme en propriété.

La ferme autonome possède tous les actifs de production sous une même gestion. La ferme associée possède en parti les actifs de productions qu'il partage et gère avec un associé qui fournit d'autres actifs de productions. Enfin, il existe au Québec les fermes en propriétés dont les actifs de production et la gestion appartiennent au meunier.

Au Québec environ 40 % de la production est effectuée par des meuneries commerciales. La production des animaux s'effectue sur approximativement 1000 fermes, dont 25 % sont en propriété et 75 % associés. La taille moyenne des maternités est de 400 truies alors que du côté des fermes destinées à l'engraissement la taille moyenne de la ferme est de 1500 places porcs.

## CHOIX ET TYPE DE CONTRAT

Plusieurs raisons peuvent motiver un producteur à s'associer à un meunier dont le partage du risque financier et de la connaissance de l'élevage. Rappelons que dans ce mode juridique de production le meunier fournit les animaux, l'aliment, les produits vétérinaires et sanitaires, l'encadrement technique et le transport des animaux. En contrepartie, la ferme associée fournit les immobilisations et la main-d'œuvre.

Un choix considérable de type de contrats issus de la concurrence entre les meuniers québécois impliqués dans le secteur est disponible. Essentiellement, les caractéristiques de ces contrats regardent les éléments suivants :

## CATACTÉRISTIQUES

Application de pratique d'élevage dont le programme de salubrité canadien de type HACCP :

Application des bonnes pratiques environnementales

Durée de l'entente

Par ailleurs, la rémunération découlant de l'application d'un contrat est fonction d'un montant de base couvrant en partie ou en totalité les coûts en capital impliqué et une bonification à la performance en élevage.

## SERVICES CONNEXES OFFERTS À L'ENTREPRISE

Le secteur subit actuellement plusieurs pressions ayant un impact important sur son développement.

Le contexte dans lequel l'agroalimentaire évolue actuellement fait appel à la capacité d'adaptation des gestionnaires d'entreprise, en terme de connaissance, de contrôle, d'innovation, de planification et d'exécution, aux nouvelles attentes des consommateurs et de la population.

À cet égard, l'AQINAC est une organisation qui privilégie les stratégies et les actions concrètes qui tiennent compte des ressources financières, techniques et humaines présentes sur le terrain et qui répondent réellement aux problématiques. Ces

orientations s'appuient sur un encadrement technique multidisciplinaire auprès des gestionnaires d'entreprise agricole relative notamment à la nutrition, la santé, la génétique la régie et l'environnement.. Cette force en ressource humaine permet dans le nouveau contexte agroalimentaire de changement accéléré de :

- Véhiculer les nouvelles attentes et les orientations.
- Implanter les moyens identifiés en accompagnant le gestionnaire d'entreprise.
- Mesurer de façon qualitative et quantitative les résultats.

## DÉVELOPPEMENT FUTUR

Dans un but de vouloir répondre adéquatement aux besoins des consommateurs et aux nouveaux enjeux, l'AQINAC poursuit plusieurs projets permettant d'enrichir et de raffiner l'agriculture au Québec. Les projets visent entre autres de mettre au point un processus d'implantation et de suivi des sites en production porcine auprès des municipalités du Québec et l'élaboration d'une norme sur l'agrimonibilité en production porcine. De plus, les membres de l'AQINAC sont responsables du développement et de la mise en place des programmes d'assainissement en production porcine.